

Aile

Acquisition et interaction en langue étrangère

5 | 1995

L'acquisition de l'italien langue étrangère

Contraintes sémantiques sur la syntaxe : l'acquisition de l'inaccusativité en italien L2

Antonella Sorace



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aile/4926>

ISSN : 1778-7432

Éditeur

Association Encrages

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 1995

Pagination : 79-113

ISSN : 1243-969X

Référence électronique

Antonella Sorace, « Contraintes sémantiques sur la syntaxe : l'acquisition de l'inaccusativité en italien L2 », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 5 | 1995, mis en ligne le 04 juin 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aile/4926>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Contraintes sémantiques sur la syntaxe : l'acquisition de l'inaccusativité en italien L2

Antonella Sorace

1. Introduction

- 1 Cette étude traite de l'acquisition par des apprenants de langue maternelle anglaise des auxiliaires ESSERE(être) et AVERE (avoir), et de la distribution du NE-quantitatif avec les verbes intransitifs en italien L2. Ces deux propriétés syntaxiques sont considérées comme les tests les plus importants pour distinguer les verbes inergatifs des verbes inaccusatifs en italien : les verbes inergatifs sélectionnent AVERE comme auxiliaire dans les temps composés et n'admettent pas la cliticisation du NE-quantitatif à partir d'une position post-verbale, tandis que les verbes inaccusatifs se conjuguent avec ESSERE et permettent le NE-quantitatif. Dans le cadre de l'Hypothèse de l'Inaccusativité (Perlmutter, 1978, 1989 ; Burzio, 1986), ces phénomènes dérivent du fait que le sujet apparent des verbes inaccusatifs est un objet direct, engendré en position post-verbale, qui manifeste donc le comportement syntaxique des objets directs. En ce qui concerne les fonctions sémantiques, le seul argument des verbes inaccusatifs est un thème, ou une « entité affectée », alors que le seul argument des verbes inergatifs est un agent. Dans certaines conceptions courantes (Marantz, 1982 ; Baker, 1983, etc.), ces rôles thématiques sont assignés respectivement aux positions d'argument interne et d'argument externe en structure argumentale, qui sont ensuite projetés sur les positions syntaxiques d'objet direct et de sujet. Pourtant, l'existence de nombreux écarts entre la syntaxe et la sémantique des verbes inaccusatifs (Levin et Rappaport, 1988 ; Gropen et al., 1991 ; Levin et Rappaport Hovav, 1992) indique que les rôles thématiques de thème et d'agent ne sont pas homogènes : ils devraient plutôt être regardés comme des structures multi-dimensionnelles finement différenciées et articulées en sous-structures sémantiquement cohérentes, qui spécifient toute l'information sur la causalité de l'action, les changements

et leur relations causales, et qui influent d'une façon assez directe sur la syntaxe des verbes.

- 2 Les données présentées dans cette étude confirment que l'acquisition de la syntaxe de l'inaccusativité est sensible à des paramètres sémantiques précis : non seulement le choix d'auxiliaire, mais aussi la distribution syntaxique du NE-quantitatif se développent dans l'interlangue des apprenants selon des parcours correspondant à des hiérarchies lexico-sémantiques - hiérarchies qui partagent les classes des verbes intransitifs en verbes centraux et verbes périphériques du point de vue de l'appariement avec l'argument interne ou externe en structure argumentale. La systématisme du processus d'acquisition peut s'expliquer si l'on présuppose que la tâche des apprenants vis-à-vis de l'inaccusativité est d'acquiescer les règles de correspondance qui lient la structure conceptuelle à la structure argumentale des verbes intransitifs en italien. L'acquisition de ces règles est graduelle et sensible à des dimensions sémantiques continues telles que TELIQUE / ATELIQUE, DYNAMIQUE / STATIQUE et CONCRET / ABSTRAIT.
- 3 Le plan de cet article est le suivant : la première partie est consacrée à la présentation du cadre théorique que nous adopterons, et à la récapitulation des faits qui caractérisent l'inaccusativité en italien et en d'autres langues ; la deuxième partie portera sur la description des paramètres expérimentaux de notre étude et des résultats obtenus ; la dernière partie présentera l'interprétation des données et en tirera les conclusions.

2. Le cadre théorique

- 4 Depuis la formulation de l'hypothèse de l'inaccusativité¹, on admet généralement que les verbes intransitifs se partagent en les deux classes des verbes **inergatifs** et des verbes **inaccusatifs**. Les verbes inaccusatifs comprennent :

(a)	des verbes qui alternent avec une contrepartie transitive, où le sujet du membre inaccusatif de la paire correspond à l'objet direct du membre transitif. Ce groupe de verbes inclut des verbes de forme active (<i>augmenter, couler, etc.</i>) et des verbes de forme réflexive (<i>se mouiller, se couvrir, se transformer, etc.</i>) ;
(b)	des verbes fondamentalement réflexifs (<i>se fier, se repentir, se suicider, etc.</i>) ;
(c)	des verbes qui n'ont pas de contrepartie transitive lexicalisée. Ce groupe comprend deux sous-groupes : les verbes qui n'ont pas de contrepartie inergative (<i>aller, arriver, devenir, etc.</i>) et ceux qui ont une contrepartie inergative (<i>courir, voler, sauter, etc.</i>) ² .

- 5 Les principales versions de l'hypothèse de l'inaccusativité présupposent que la différence entre les deux classes verbales est structurale : l'unique argument des verbes inergatifs est fondamentalement un sujet thématique, alors que l'unique argument des verbes inaccusatifs est fondamentalement un objet thématique. Cette distinction détermine un comportement syntaxique tout à fait différent entre les deux classes verbales : le sujet apparent des verbes inaccusatifs est caractérisé par sa tendance à manifester les propriétés syntaxiques d'un objet direct. Les deux propriétés qui sont au centre de cette étude sont une illustration très claire des similarités entre l'objet d'un verbe transitif et le

sujet d'un verbe inaccusatif : les inaccusatifs sélectionnent le même auxiliaire que le passif, tandis que la cliticisation du NE-quantitatif n'est admise qu'à partir de l'objet des verbes transitifs et du sujet post-verbal des verbes inaccusatifs.

- 6 Bien que la gamme de ces propriétés ne soit pas la même à travers les diverses langues, du fait de l'interaction avec les autres caractéristiques structurales de ces langues, il y a des corrélations étroites parmi les manifestations syntaxiques de l'inaccusativité dans les langues différentes. Ceci est l'une des raisons principales pour dériver ces propriétés d'une simple généralisation au niveau de structure syntaxique sous-jacente, comme le fait justement l'hypothèse de l'inaccusativité³.
- 7 L'italien est considéré comme une des langues les plus cohérentes du point de vue syntaxique : la classe entière des verbes inaccusatifs, par exemple, sélectionne l'auxiliaire ESSERE, admet la cliticisation du NE-quantitatif, et permet les participes adjectivaux, à la différence des verbes inergatifs qui n'admettent aucune de ces propriétés :

(1)	a.	Molti turisti sono partiti	inaccusatif
		<i>Beaucoup de touristes sont partis</i>	
	b.	Ne sono partiti molti (di turisti)	
		<i>Il en est parti beaucoup (de touristes)</i>	
	c.	Lo studente partito ieri è americano	
		<i>L'étudiant parti hier est américain</i>	
(2)	a.	I professori hanno parlato a lungo	inergatif
		<i>Les professeurs ont parlé longtemps</i>	
	b.	*Ne hanno parlato due (di professori)	
		<i>Il en a parlé deux (de professeurs)</i>	
	c.	*Il professore parlato ieri è molto conosciuto	
		<i>Le professeur parlé hier est très bien connu</i>	

- 8 En français, par contre, la sélection d'ETRE comme auxiliaire des temps composés est limitée à un groupe très restreint de verbes inaccusatifs, et le test d'EN-quantitatif, comme d'ailleurs beaucoup d'autres diagnostics d'inaccusativité, ne permet pas non plus de faire une distinction structurale entre les SN postverbaux des verbes inaccusatifs et ceux des verbes inergatifs⁴. A la différence de l'italien, il n'y a pas en français de propriétés syntaxiques qui, singulièrement, identifient la classe entière des verbes inaccusatifs (Legendre, 1989) **.

- (3) a. Les touristes sont arrivés inaccusatif
 b. Il en est arrivé, des touristes

 c. Les capitaux ont fui (à l'arrivée de la gauche) inaccusatif
 d. Il en a fui, des capitaux (-----d°-----)

 e. Les enfants ont dormi jusqu'à midi
 f. *Il en a dormi

9 L'espagnol n'a plus de choix d'auxiliaire, HABER étant le seul auxiliaire possible dans les temps composés, et il n'a pas de constructions équivalentes au NE-quantitatif. Pourtant, les verbes inaccusatifs admettent les participes adjectivaux, comme en italien et en français, et se caractérisent par d'autres propriétés syntaxiques, telle la possibilité d'avoir un sujet pluriel indéfini (« bare plural ») en position postverbale (Schroten, 1986 ; Torrego, 1989 ; Hoekstra et Mulder, 1990).

(4)	a.	Los chicos salidos de la casa a las nueve no han llamado
		<i>Les enfants sortis de la maison à neuf heures n'ont pas appelé</i>
	b.	*Los chicos gritados a las nueve no han llamado
		<i>Les enfants hurlés à neuf heures n'ont pas appelé</i>
(5)	a.	Llegaron invitatos a la fiesta
		<i>sont arrivés des invités à la fête</i>
	b.	Han pasado camiones esta noche
		<i>ont passé des camions la nuit dernière</i>
	c.	*Hablen representativos mañana
		<i>parlent des représentants demain</i>

10 Parmi les langues germaniques, le néerlandais et l'allemand présentent un choix d'auxiliaire qui est semblable, mais pas identique, à celui de l'italien (Hoekstra, 1984 ; Zaenen, 1987 ; Grewendorf, 1989 ; Hoekstra et Mulder, 1990 ; van Hout et al., 1993 ; Seibert, 1993). De plus, ces langues présentent d'autres caractéristiques syntaxiques séparant inergatifs et inaccusatifs que l'on ne trouve pas dans les langues romanes, comme la possibilité de former le passif impersonnel, permis par les seuls verbes inergatifs.

		néerlandais :
(6)	a.	Ik heb gelachen

		<i>J'ai ri</i>
	b.	Ik ben gevallen
		<i>Je suis tombé</i>
	c.	Er werd gelopen
		<i>Il est marché (= on marche)</i>
	d.	*Er werd gebloeid (door de rozen)
		<i>Il est fleuri (par les roses)</i>
		allemand :
(7)	a.	Hans hat telefoniert
		<i>Hans a téléphoné</i>
	b.	Hans ist angekommen
		<i>Hans est arrivé</i>
	c.	Es wurde telefoniert
		<i>Il était téléphoné (= on a téléphoné)</i>
	d.	*Es wurde angekommen
		<i>Il était arrivé (= on est arrivé)</i>

- 11 Cependant, dans ces langues il n'y a aucune propriété qui s'applique de façon cohérente à tous les verbes inaccusatifs ou inergatifs : ces propriétés s'appliquent plutôt à des sous-ensembles sémantiquement définis.
- 12 L'anglais, par contre, est considéré comme une langue dans laquelle les manifestations syntaxiques de l'inaccusativité sont très limitées, bien qu'il y ait des sous-classes de verbes inaccusatifs qui entrent dans certaines constructions, comme la construction résultative et la construction avec THERE-présentatif (Levin et Rappaport Hovav, 1992 ; Haegeman, 1994). Ces constructions ne sont pas admises par les verbes inergatifs⁵.

(8)	a.	John wiped the table clean
		<i>John a essuyé la table propre</i>
	b.	The river froze solid
		<i>Le fleuve s'est figé solide</i>

	c.	*He talked hoarse
		<i>Il a parlé rauque</i>
	d.	There appeared another book by Chomsky
		<i>Il a paru un autre livre par Chomsky</i>
	e.	*There sank three boats
		<i>Il a coulé trois bateaux (tous seuls)</i>

- 13 Si l'hypothèse de l'inaccusativité a été proposée principalement afin d'expliquer ces régularités avec une généralisation au niveau de la syntaxe sous-jacente, il y a des régularités de type sémantique qui distinguent elles aussi les verbes inergatifs et inaccusatifs.
- 14 On reconnaît généralement que la distinction entre inaccusativité et inergativité est associée à une différence cruciale entre les fonctions sémantiques réalisées par l'unique argument des deux types de verbe : l'argument des verbes inergatifs montre typiquement (mais pas exclusivement) des propriétés agentives, comme l'intentionnalité et le contrôle conscient de l'action, tandis que l'argument des verbes inaccusatifs montre généralement (mais pas forcément dans tous les cas) les caractéristiques d'un thème, c'est-à-dire d'une « entité affectée » par un changement de lieu ou d'état qui n'est pas sous son contrôle (Gruber, 1965 ; Jackendoff, 1983 ; Vincent, 1982). L'autre aspect sémantique qui sépare les deux classes verbales est la distinction aspectuelle entre télélicité et atélélicité : typiquement, les verbes inergatifs indiquent un événement atélique, alors que les verbes inaccusatifs dénotent un événement télélique, c'est-à-dire spécifiant l'achèvement de l'action ou bien l'état final qui en résulte (Centineo, 1986 ; van Valin, 1990).
- 15 Les controverses portent sur le degré de correspondance entre propriétés sémantiques et propriétés syntaxiques de l'inaccusativité : si l'on connaît les composants sémantiques d'un verbe, jusqu'à quel point peut-on en prévoir le comportement syntaxique ? La version originale de l'hypothèse de l'inaccusativité avait le but ambitieux d'établir une correspondance bi-univoque entre la syntaxe et la sémantique de l'inaccusativité, qui prédit que les rôles sémantiques d'agent et de patient/thème peuvent généralement être identifiés avec les rôles assignés respectivement au sujet et à l'objet syntaxique (voir Perlmutter et Postal, 1984)⁶. Cependant, il est évident que cette correspondance parfaite n'existe pas : il y a un nombre significatif de disparités entre la classe syntaxique d'un verbe et la classe à laquelle ce verbe devrait appartenir du fait du rôle sémantique de son argument⁷. A travers les langues, les mêmes tests syntaxiques identifient souvent des classes différentes de verbes intransitifs. Ces disparités ont amené plusieurs chercheurs à abandonner tout critère sémantique dans leur théorie de l'inaccusativité, ou bien à abandonner tout critère syntaxique.
- 16 Une solution alternative, à notre avis plus prometteuse, est celle d'abandonner l'idée d'une correspondance directe entre rôles thématiques homogènes et positions syntaxiques, et d'analyser les critères qui gouvernent les liens indirects entre sémantique et syntaxe de l'inaccusativité. Notre point de départ est l'ensemble des théories de la structure argumentale des verbes (Guernssel et al., 1985 ; Hale et Keyser, 1986 ;

Rappaport, Laughren et Levin, 1987), qui présupposent trois niveaux de représentation : une structure conceptuelle, qui est une représentation formalisée du sens d'un item lexical, une structure argumentale, qui spécifie le nombre d'arguments exigés par le verbe et encode, au moyen de variables, les relations d'assignation des thêta rôles⁸, et une structure syntaxique, qui encode les relations grammaticales. Les rôles sémantiques d'un verbe sont projetés de la structure conceptuelle sur les variables en structure argumentale, qui sont à leur tour projetées sur la structure syntaxique. Toute correspondance entre structure conceptuelle et structure syntaxique est indirecte, parce qu'elle se sert de la structure argumentale comme intermédiaire. En outre, il y a deux types de règles de correspondance : celles qui contrôlent l'appariement de la structure conceptuelle à la structure argumentale, et celles qui contrôlent les projections de la structure argumentale à la structure syntaxique. La conception courante en ce qui concerne les valeurs non-marquées des deux types de règles de correspondance est illustrée en Fig.1⁹:

Figure 1 : Règles de correspondance non-marquées

STRUCTURE CONCEPTUELLE	STRUCTURE ARGUMENTALE	STRUCTURE SYNTAXIQUE
agent	argument externe (x)	sujet
thème	argument interne (y)	objet direct

- 17 Evidemment, la généralisation résumée en Fig.1 réintroduit l'idée d'une correspondance bi-univoque entre syntaxe et sémantique sans en expliquer les divergences. Nous nous éloignons des conceptions courantes en ce qui concerne la composition de la structure conceptuelle et la valeur non-marquée des règles de correspondance. A notre avis, ce qui est nécessaire afin de justifier la variation est (a) une définition plus articulée des rôles thématiques AGENT et THEME, et (b) une analyse de la façon spécifique dont cette structure conceptuelle différenciée se projette sur la structure argumentale dans les langues individuelles (voir aussi Gropen et al., 1992).
- 18 Notre position est que les règles de correspondance entre structure conceptuelle et structure argumentale sont la source principale de variation translinguistique (voir aussi Randall et al., 1994 ; van Hout et al., 1993)¹⁰. Nous supposons que les caractéristiques sémantiques propres aux verbes intransitifs sont les mêmes de langue en langue : à l'intérieur de cet espace sémantique potentiellement universel, les langues choisissent les composants sémantiques pertinents du point de vue de l'appariement avec les variables en structure argumentale¹¹. L'espace sémantique est à plusieurs dimensions et se définit en termes de structures graduelles, plutôt qu'en termes de rôles thématiques discrets et homogènes. En conséquence de cette définition, il faudrait donc expliquer comment les représentations graduelles du niveau lexico-sémantique s'apparient avec les structures nécessairement discrètes de la syntaxe.
- 19 Dans la section suivante nous esquissons une définition de l'espace sémantique qui définit l'intransitivité et de la façon dont il se reflète sur la syntaxe de l'inaccusativité et de l'inergativité.

3. Hiérarchies verbales : verbes inaccusatifs

20 Nous avons suggéré dans des travaux précédents (Sorace, 1992, 1993) que le rôle sémantique de thème peut être analysé au niveau lexico-conceptuel en termes des traits DYNAMIQUE / STATIQUE, TELIQUE / ATELIQUE, et CONCRET / ABSTRAIT, qui s'appliquent au type d'événement qui affecte le sujet du verbe. L'intersection de ces dimensions crée une hiérarchie verbale (dorénavant « hiérarchie inaccusative ») qui place les verbes monadiques de changement de lieu (qui comportent un mouvement physique d'un point à l'autre et sont donc les plus fondamentalement dynamiques, téliques et concrets) au centre de l'inaccusativité, et les autres verbes monadiques dans des positions de plus en plus périphériques selon leur degré de distance par rapport aux caractéristiques centrales : les verbes de changement d'état sont eux aussi dynamiques et téliques, mais plus abstraits que ceux de changement de lieu ; la continuation d'un état implique la négation du changement et donc l'absence de dynamicité, tandis que l'existence d'un état est essentiellement atélique et statique¹². Dans les positions les plus périphériques on trouve les verbes de changement d'état appariés avec une contrepartie transitive et les verbes atéliques de mouvement appariés avec une contrepartie télique. Les verbes appariés se distinguent des verbes monadiques à bien des égards : en général, on peut soutenir que dans chaque paire l'alternative intransitive télique est dérivée de sa contrepartie¹³. La Figure 2 représente la hiérarchie des verbes inaccusatifs pour l'italien et le français, avec une spécification des sous-structures sémantiques qu'elle implique.

Figure 2 : Hiérarchie de verbes inaccusatifs

(a) Verbes non-appariés (monadiques)	
<i>Changement de lieu</i>	
<i>andare / aller</i> : < Y parvient à être dans un LIEU différent >	
<i>Changement d'état</i>	
<i>diventare / devenir,</i>	
<i>sparire / disparaître</i> :	< Y parvient à être dans un ETAT différent >
<i>Continuation d'un état préexistant</i>	
<i>durare / durer</i> :	< Y continue à être dans un ETAT préexistant >
<i>Existence d'un état</i>	
<i>esistere / exister</i> :	< Y est dans un certain ETAT >
(b) Verbes appariés	

<i>Changement d'état,</i>	
<i>ayant une contrepartie transitive</i>	
<i>aumentare / augmenter :</i>	< Y parvient à être dans un ETAT différent> (avec la contrepartie <i>aumentare</i> : <aumentare y, x >)
<i>Changement de lieu,</i>	
<i>avec une contrepartie atélique</i>	
<i>correre / courir :</i>	< Y parvient à être dans un LIEU différent> (avec la contrepartie <i>correre</i> : < correre x >)

- 21 L'existence de la hiérarchie est corroborée par les faits suivants :
- 22 (a) au niveau diachronique, le développement des auxiliaires dans les langues romanes, dont la tendance générale va vers le remplacement des dérivations du latin ESSE par les dérivations du latin HABERE (Vincent, 1982 ; Tuttle, 1986), a suivi un chemin qui retrace la hiérarchie des verbes inaccusatifs à l'envers, c'est-à-dire de la périphérie vers le centre : les verbes de changement de lieu sont les derniers bastions des dérivations d'ESSE, comme on peut le constater dans les langues où le processus est accompli - par exemple en espagnol (Benzing, 1931), et catalan (Tuttle, 1986) - et dans les langues où le processus est encore en cours (le français est l'exemple le plus frappant : voir Gougenheim, 1951 ; Sankoff et Thibault, 1977 sur le français canadien ; mais aussi la section ci-dessous sur l'italien).
- 23 (b) au niveau synchronique, il y a des usages variables pour le choix d'auxiliaire en italien parlé, surtout en ce qui concerne les verbes plus périphériques le long de la hiérarchie (Rohlf, 1969 ; Berruto, 1987 ; Jacquain et Meerts, 1983). Notre étude sur les intuitions linguistiques des italiens au sujet de l'acceptabilité des verbes inaccusatifs conjugués avec AVERE a montré que les italiens se montrent plus sûrs de leurs jugements sur les verbes centraux que sur les verbes périphériques (Sorace, 1993b).
- 24 (c) dans plusieurs langues, le degré d'incohérence syntaxique des verbes inaccusatifs (voir la notion sur « unaccusative mismatch », Levin et Rappaport, 1988) semble être fonction de la position des verbes le long de la hiérarchie : plus un verbe est loin du centre de la hiérarchie, plus il est incohérent dans son comportement syntaxique (bien qu'en général il y ait de la cohérence sémantique dans l'incohérence syntaxique, ce qui justifie encore davantage un traitement sémantique détaillé de l'inaccusativité)¹⁴.

4. Hiérarchies verbales : verbes inergatifs

- 25 On vient d'observer à quel point le rôle sémantique de thème est un concept complexe qui présente des différenciations internes selon le type d'événement qui affecte l'argument d'un verbe. Nous porterons maintenant notre attention au rôle d'agent associé à l'argument des verbes inergatifs. Peut-on soutenir que ce rôle est également différencié au niveau de structure conceptuelle ?

- 26 A notre avis le rôle d'agent peut être décomposé en considérant le type d'activité dénoté par l'action : les dimensions pertinentes en ce cas sont TELIQUE / ATELIQUE et DYNAMIQUE / STATIQUE. On peut identifier trois sous-classes verbales, correspondant à trois types d'activité que le verbe agentif peut dénoter, comme le montre la Fig. 3 :

Figure 3 : Hiérarchie de verbes inergatifs

(a) Verbes non-appariés (monadiques)	
Activité ne dénotant pas le mouvement	
<i>dormire / dormir :</i>	<x est engagé dans une activité qui ne dénote pas le mouvement>
Activité dénotant le mouvement	
<i>nuotare / nager :</i>	<x est engagé dans une activité qui comporte un changement de lieu>
(b) Verbes appariés	
Activité dénotant le mouvement, ayant une contrepartie télique	
<i>correre / courir :</i>	<x est engagé dans une activité qui comporte un changement de lieu>
	(avec la contrepartie <i>correre</i> : <y arrive à être dans un lieu différent>)

- 27 Le centre de l'inergativité est représenté par les verbes dénotant des activités atéliques statiques : ces verbes sont les moins dynamiques et les moins téliques. Plus loin du centre on trouve les verbes qui dénotent des activités physiques de mouvement dans l'espace, même si celles-ci sont atéliques. La position la plus périphérique est occupée par les verbes atéliques de mouvement appariés avec une contrepartie télique¹⁵.
- 28 Cette différenciation à l'intérieur de la classe des verbes intransitifs agentifs est confirmée par plusieurs études sur les différences entre verbes atéliques dénotant le mouvement et verbes atéliques dénotant des activités statiques : Torrego (1989), Hoekstra et Mulder (1990), Saccon (1991). En italien (mais aussi dans d'autres langues à deux auxiliaires, comme le néerlandais et l'allemand), un groupe de verbes d'activité physique, tels que *correre* (courir), *saltare* (sauter), *volare* (voler), peuvent exhiber soit les caractéristiques syntaxiques des inaccusatifs, soit celles des inergatifs, selon la présence ou l'absence d'un contexte télique : ces verbes occupent les positions les plus périphériques dans les deux hiérarchies que nous venons d'illustrer.

(9)	a.	Paolo ha corso velocemente
		<i>Paolo a couru vite</i>
	b.	Paolo è corso a casa
		<i>Paolo a couru à la maison</i>
	c.	Ne sono corsi molti, di bambini, a casa
		<i>Il en a couru beaucoup, d'enfants, à la maison</i>

- 29 Encore plus pertinent est le fait que les verbes qui dénotent le mouvement (ceux qui appartiennent à la deuxième classe dans notre hiérarchie) assument eux aussi des caractéristiques inaccusatives en présence d'une expression locative. Les exemples en (10) et (11) illustrent ce phénomène pour le NE-quantitatif en italien et le sujet pluriel indéfini en position postverbale en espagnol (les exemples ci-dessous sont tirés de Saccon, 1991 et Torrego, 1989).

(10)	a.	Ne cammina tanta, di gente, su quei marciapiedi
		<i>Il en marche beaucoup, de gens, sur ces trottoirs</i>
	b.	*Ne cammina tanta, di gente
		<i>Il en marche beaucoup, de gens</i>
(11)	a.	En este parque juegan niños
		<i>dans ce parc jouent des enfants</i>
	b.	*Jugan niños
		<i>jouent des enfants</i>

- 30 Le fait que les verbes d'activité statique n'entrent pas dans ces alternances confirme leur position centrale dans la hiérarchie inergative.

5. L'apprentissage des règles de correspondance

- 31 Nous avons suggéré que les règles de correspondance entre sous-structures appartenant à la structure conceptuelle et variables appartenant à la structure argumentale sont une source importante de variation à travers les langues. Etant donné la hiérarchie de la Figure 2, la règle de correspondance pertinente pour l'inaccusativité en italien peut être conçue comme suit :

Règle de l'inaccusativité (italien)

Si le seul argument d'un verbe dénote une entité Y telle que <Y est dans un certain état>, Y est apparié à l'argument interne en structure argumentale.

- 32 Cette règle présuppose (a) que l'élément sémantique « être dans un certain état » est subsumé par tous les verbes le long de la hiérarchie, et (b) qu'un tel élément est nécessaire et suffisant pour déclencher l'appariement avec l'argument interne en structure argumentale et donc la syntaxe inaccusative. A défaut de ce composant sémantique, l'argument d'un verbe intransitif est apparié à l'argument externe en structure argumentale. On a vu pourtant que <y est dans un certain état> est en même temps la plus générale et la moins saillante des sous-structures sémantiques qui définissent la hiérarchie inaccusative : elle est le « déclencheur minimal » de l'inaccusativité. On peut prédire que l'acquisition des règles de correspondance en italien suit un chemin de développement dont le point de départ correspond à la sous-structure la plus saillante, c'est-à-dire à celle des verbes de changement de lieu, et s'étend graduellement aux sous-structures plus périphériques le long de la hiérarchie. Inversement, le processus de changement diachronique dans les langues romanes comporte une réduction progressive de la portée de la Règle 1, des composants généraux aux plus spécifiques.
- 33 D'autre part, le facteur déterminant l'inaccusativité d'un verbe dans une langue comme le français n'est pas la seule présence d'un élément statif, mais plutôt le changement qui conduit à un nouveau lieu¹⁶. La portée de la règle de correspondance française est plus limitée qu'en italien. Par conséquent, la classe de verbes inaccusatifs est plus restreinte¹⁷. L'absence d'un tel élément en structure conceptuelle détermine l'appariement du seul argument d'un verbe intransitif à l'argument externe en structure argumentale, et donc la syntaxe inergative du verbe¹⁸.

Règle de l'inaccusativité (français)

Si le seul argument d'un verbe dénote une entité Y telle que <Y parvient à être dans un lieu différent>, Y est apparié à l'argument interne en structure argumentale.

- 34 En anglais, par contre, le composant sémantique qui détermine l'inaccusativité d'un verbe semble être le changement d'état. La classe de verbes syntaxiquement inaccusatifs est donc plus restreinte qu'en italien mais plus large qu'en français.

Règle de l'inaccusativité (anglais)

Si le seul argument d'un verbe dénote une entité Y telle que <Y parvient à être dans un état différent>, Y est apparié à l'argument interne en structure argumentale.

- 35 Nous supposons que la tâche de l'apprenant est d'inférer les règles de correspondance propre à la langue-cible, et que l'apprentissage des règles de correspondance est sensible à l'enchâssement hiérarchique des sous-structures sémantiques. En conséquence, les effets devraient être visibles au niveau d'acquisition des manifestations syntaxiques de l'inaccusativité : on peut donc prédire que (a) les propriétés syntaxiques telles que le choix d'auxiliaire et le NE-quantitatif sont acquises d'abord avec les verbes occupant les positions hiérarchiques les plus centrales¹⁹; (b) il y a plus de variation dans l'apprentissage de ces propriétés avec les verbes les plus périphériques. Cette variation peut être mise en relation directe avec la variation et l'incohérence de ces propriétés dans l'input reçu par les apprenants.

6. L'expérience

36 Nous avons testé ces hypothèses dans une expérience avec des apprenants anglais de l'italien comme langue étrangère. Etant donné que l'anglais ne possède pas de propriétés syntaxiques équivalentes au choix d'auxiliaire et au NE-quantitatif, et que la classe de verbes à syntaxe inaccusative est plus limitée qu'en italien, l'observation du développement de l'interlangue de ces apprenants constitue un terrain particulièrement fertile pour la vérification empirique de nos hypothèses. Nous avons choisi de nous concentrer sur la compétence grammaticale acquise par les sujets à des niveaux d'apprentissage différents, sans tenir compte de leur capacité d'exécution : notre objet d'étude est la représentation de la connaissance par rapport à l'inaccusativité dans la grammaire de l'interlangue (v. Sorace, 1995). Afin d'observer le développement de cette connaissance grammaticale, nous avons utilisé des tests d'acceptabilité linguistique qui ne comportent aucune production de la part des sujets.

6.1 Sujets

- 37 Cinq groupes de sujets ont pris part à l'expérience, dont quatre de langue maternelle anglaise et un de langue maternelle italienne :
- 32 apprenants de l'italien de niveau débutant, avec six mois d'études de l'italien ;
 - 36 apprenants de niveau intermédiaire avec au moins 18 mois d'études de l'italien ;
 - 32 apprenants de niveau avancé, avec au moins 3 ans d'études de l'italien ;
 - 24 locuteurs natifs de l'anglais avec une connaissance presque native de l'italien, et au moins 5 ans d'études de l'italien ;
 - 36 locuteurs natifs de l'italien.
- 38 Tous les apprenants - du niveau débutant au niveau avancé - étaient des étudiants aux départements d'italien des universités d'Edimbourg, Glasgow et Strathclyde (Ecosse) et avaient 21 ans en moyenne (écart : 18 à 25 ans). Aucun n'était d'origine italienne et tous avaient commencé l'apprentissage de l'italien à l'âge adulte. Les sujets de niveau presque natif avaient tous appris l'anglais comme unique première langue, et l'italien à l'âge adulte. Ils avaient 34 ans en moyenne (écart : 23 à 46 ans) et avaient tous séjourné en Italie. Ils avaient été recrutés par des annonces publiées dans le bulletin de l'université et, avant d'être acceptés dans l'étude, ont pris part à une entrevue dans laquelle ils ont dû démontrer qu'ils parlaient l'italien comme des locuteurs natifs pendant au moins dix minutes.
- 39 Tous les sujets italiens étaient résidents en Ecosse à l'époque de la passation du test, soit provisoirement soit définitivement. Ils avaient 37 ans en moyenne (écart : 22 à 51 ans) et provenaient de plusieurs milieux professionnels.

6.2. Matériaux

40 Le test comprenait deux sous-expériences, l'une portant sur les verbes inergatifs et l'autre sur les verbes inaccusatifs (nous avons testé en même temps d'autres structures syntaxiques qui ne sont pas traitées ici). 128 phrases ont été construites autour de 32 structures de base, dont la moitié présentées avec l'auxiliaire ESSERE et l'autre moitié avec l'auxiliaire AVERE, et chacune présentée en quatre versions lexicales différentes. Les

128 phrases ainsi obtenues ont été distribuées dans 4 groupes, chacun représentant une seule version lexicale des 32 structures de base. A l'intérieur de chaque groupe les phrases ont été mélangées et présentées aux sujets dans des ordres différents. La figure 4 résume les détails du projet d'expérience²⁰.

Figure 4 : Projet de l'expérience : variables et niveaux des variables

SOUS-EXPERIENCE		VARIABLES	
INERGATIFS	Type sémantique	Type de phrase	Auxiliaire
	activité ne dénotant pas	de base	<i>essere</i>
	mouvement	NE-quantitatif	
<i>avere</i>			
	activité de mouvement		
	+ contrepartie inaccusative		
INACCUSATIFS	changement de lieu	de base	
	continuation d'un état	NE-quantitatif	<i>avere</i>
	existence d'un état		<i>essere</i>
	+ contrepartie transitive		
	+ contrepartie inergative		

6.3 Passation des sujets

- 41 Le test d'acceptabilité utilisé était l'estimation numérique des grandeurs (« *Magnitude Estimation* » ; voir Sorace, 1993a ; Bard, Robertson et Sorace, 1994)²¹. Les instructions étaient les suivantes:
- 42 Une succession de phrases sera projetée sur l'écran. Donnez à la première phrase une valeur d'acceptabilité en utilisant n'importe quel chiffre (à l'exception de 0) ; ensuite, donnez aux phrases suivantes une valeur proportionnelle à celle que vous avez choisie pour la première phrase. Par exemple, si vous avez donné la valeur 6 à la première phrase et vous pensez que la deuxième phrase est deux fois plus acceptable que la première, mettez 12 pour celle-ci. Ou bien, si vous pensez que la deuxième phrase est trois fois moins acceptable que la première, ne mettez que 2. Par contre, si la deuxième phrase ne vous semble qu'un peu moins acceptable que la première, mettez un 5, et ainsi de suite. Vous pouvez utiliser le même chiffre pour plusieurs phrases différentes si vous estimez qu'elles ont la même valeur d'acceptabilité.
- 43 Les sujets ont participé à une seule séance de test. Chaque sujet a reçu un livret de test, contenant les instructions et une feuille de réponse. Les phrases ont été projetées sur un

écran une par une à intervalles réguliers. Les réponses ont été notées sur la feuille dans des cases numérotées, correspondant aux numéros des phrases : chaque réponse devait être notée avant l'apparition de la phrase suivante. Il n'était pas possible de revenir sur des phrases déjà vues auparavant.

6.4. Analyse des données

- 44 Les différences (voir note 21) ont été calculées, pour chaque structure de base, entre la valeur d'acceptabilité donnée à la phrase présentée avec l'auxiliaire canonique et la valeur assignée à la phrase contenant l'auxiliaire alternatif. Pour les verbes inaccusatifs, par exemple, la valeur donnée aux phrases avec AVERE a été soustraite de la valeur donnée aux phrases avec ESSERE. La grandeur relative de cette différence représente la force de la préférence exprimée pour un auxiliaire sur l'autre, alors que son signe indique la direction de la préférence : positif si l'auxiliaire canonique est préféré, négatif si l'auxiliaire alternatif est préféré. Notre prédiction était que la grandeur des différences serait proportionnelle à la position plus ou moins centrale d'un verbe sur la hiérarchie à laquelle il appartient.
- 45 Nous avons calculé les préférences moyennes²² pour chaque structure de base (provenant des quatre variantes lexicales testées). Les moyennes obtenues de cette façon ont été soumises à une série d'analyses statistiques, séparément pour les verbes inergatifs et les verbes inaccusatifs. Ces analyses comprenaient une analyse de variance par sujets, une analyse de variance par matériaux, et des tests Tukey *a posteriori*. Le modèle d'analyse était : niveau de connaissance de la langue (5 niveaux), x type sémantique (5 niveaux pour les verbes inaccusatifs ; 3 niveaux pour les verbes inergatifs), x type de phrase (2 niveaux)²³.

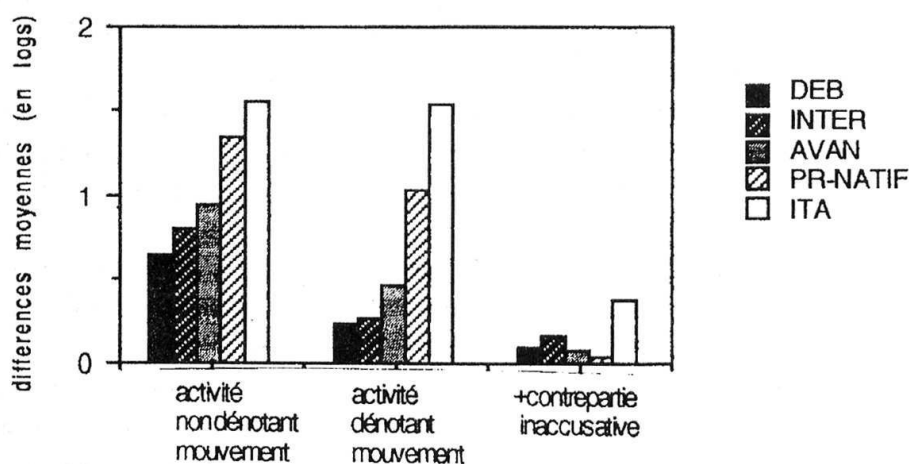
7. Résultats et discussion

- 46 Cette partie comportera deux sections principales : une analyse des jugements fournis par les sujets sur les verbes inergatifs, et une analyse des jugements sur les verbes inaccusatifs²⁴.

7.1 Verbes inergatifs

- 47 La figure 6a montre les préférences moyennes obtenues dans les jugements sur les verbes inergatifs dans les phrases de base. Les résultats sont présentés de telle sorte que les moyennes obtenues sont disposées dans l'ordre prévu par la hiérarchie inergative dans la Fig. 3.

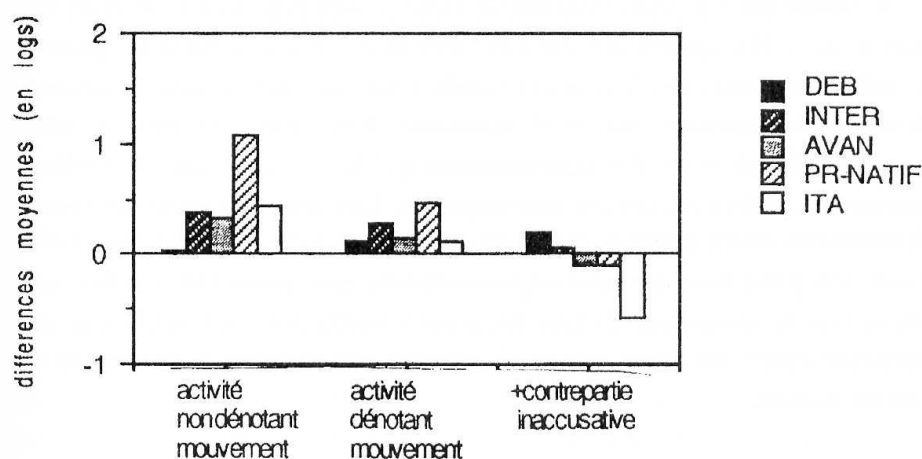
Figure 5.a. Verbes inergatifs : préférences moyennes pour l'auxiliaire AVERE dans les phrases de base (PR-NATIF = presque natif ; ITA = italien)



- 48 Un examen de la figure nous permet de constater que les jugements d'acceptabilité sur le choix d'auxiliaire avec les verbes inergatifs ne sont homogènes à aucun niveau de connaissance de la langue, mais qu'ils sont différenciés selon le type sémantique du verbe.
- 49 En général, le tableau des jugements obtenus confirme nos prédictions : les grandeurs des préférences pour l'auxiliaire canonique AVERE sont plus marquées par rapport aux verbes dénotant des activités non-dynamiques (*lavorare* [travailler]) que par rapport aux verbes dénotant des activités de mouvement (*nuotare* [nager]), bien que cette différence s'atténue au niveau natif. Les préférences sont les plus indéterminées, dans tous les groupes de sujets, pour les verbes d'activité physique avec une contrepartie inaccusative (*correre* [courir]). Les jugements des apprenants se rapprochent graduellement de ceux des locuteur natifs, tout en maintenant les mêmes différences relatives parmi les trois sous-classes verbales. Les différences, hautement significatives, obtenues pour les facteurs « niveau de connaissance », $F(4, 155) = 6.42, p < .0001$, et « type sémantique », $F(2, 310) = 70.89, p < .0001$, sont modifiées par une interaction entre les deux facteurs, $F(8, 310) = 6.23, p < .0001$. Ceci indique que la sensibilité aux composants sémantiques des verbes est fonction de la connaissance de la langue. Les tests *a posteriori* confirment en fait qu'il n'y a pas de différences significatives entre types de verbe au niveau débutant, et que le nombre de différences augmente avec le niveau de connaissance de la langue.
- 50 Nous pouvons conclure que, en ce qui concerne le développement du choix de l'auxiliaire avec les verbes inergatifs, les verbes d'activité non-physique sont perçus comme étant les plus fondamentalement inergatifs et sont donc les premiers à être acquis. Ces verbes sont les plus clairement associés avec AVERE dans la perception des sujets. Ils sont suivis par les verbes d'activité physique, qui ont un statut intermédiaire dans les intuitions linguistiques des apprenants jusqu'au niveau presque-natif. Comme on l'avait prédit, les moins typiquement inergatifs sont les verbes de mouvement avec une contrepartie inaccusative, pour lesquels le choix de l'auxiliaire reste indéterminé même dans les jugements des locuteurs natifs.

- 51 Nous porterons maintenant notre attention aux phrases qui présentaient la cliticisation du NE-quantitatif avec les verbes inergatifs. Les jugements d'acceptabilité obtenus pour ces phrases sont représentés dans la figure 5b, où les préférences moyennes sont ordonnées encore une fois selon la hiérarchie inergative que nous avons présupposée.

Figure 5.b. Verbes inergatifs : préférences moyennes pour l'auxiliaire AVERE dans les phrases avec le NE-quantitatif (DEB = débutants ; INT = intermédiaire ; AVAN = avancé ; PR-NATIF = presque natif ; ITA = italien)



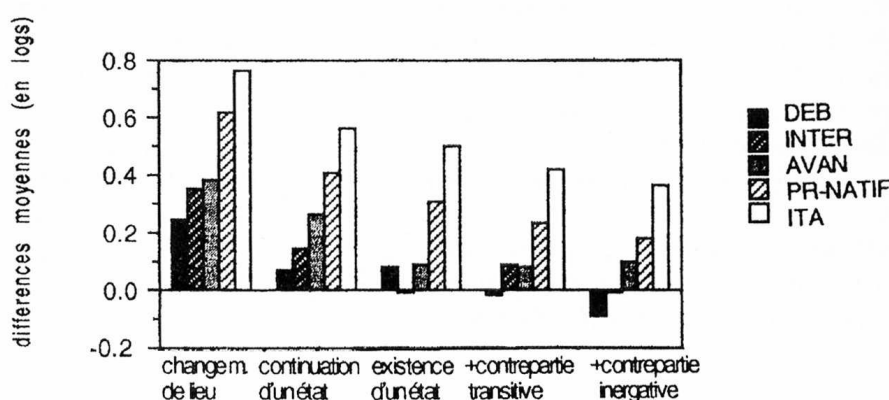
- 52 Cette figure montre un tableau plus irrégulier que celui des jugements sur les phrases de base. Ceci est confirmé dans l'analyse de variance par une différence significative pour le facteur « type de phrase », $F(1, 155) = 81.63$, $p < .0001$, qui est cependant modifiée par un effet significatif de l'interaction entre les facteurs « type de phrase » et « type sémantique », $F(2, 310) = 9.08$, $p < .0001$. L'observation de la figure suggère que les jugements sur le NE-quantitatif - qui, rappelons-nous, n'est jamais grammatical avec les verbes inergatifs, quel que soit l'auxiliaire - sont très variés, et que les distinctions parmi les trois types de verbes, presque absentes aux niveaux les plus bas de compétence, deviennent de plus en plus évidentes aux niveaux élevés. Le signe positif des différences indique que les préférences sont généralement pour l'auxiliaire AVERE, bien qu'elles soient très faibles, sauf dans les intuitions des apprenants aux niveaux presque natif et natif. Ceci est confirmé par les tests Tukey, qui ne donnent de résultats significatifs qu'aux deux niveaux plus élevés. Les exceptions à la préférence générale pour AVERE sont représentées par les préférences relatives aux verbes appariés avec une contrepartie inaccusative, pour lesquels les locuteurs natifs admettent marginalement le NE-quantitatif et préfèrent clairement l'auxiliaire ESSERE. Ces résultats confirment le statut ambigu de ces verbes par rapport à la syntaxe inergative, ambiguïté qui peut être rattachée, comme nous l'avons proposé, à leur proximité sémantique des verbes inaccusatifs. Plus généralement, les résultats indiquent que les composants sémantiques associés aux verbes influent directement sur l'acquisition de leur syntaxe : ceci est cohérent avec nos hypothèses.
- 53 Comme on l'a déjà constaté, le tableau des jugements obtenus sur les phrases avec le NE-quantitatif est différent de celui concernant les phrases de base, même si seuls les locuteurs natifs font une différence systématique entre les deux types de phrase et montrent donc que l'agrammaticalité du NE-quantitatif fait partie des connaissances qu'ils

ont acquises, au moins pour ce qui est des verbes inergatifs non-appariés. Les tests Tukey confirment que les différences entre phrases de base et phrases avec le NE-quantitatif aux niveaux les plus bas ne sont significatives que pour les verbes qui ne dénotent pas le mouvement. Les locuteurs natifs sont les seuls qui savent différencier entre les deux types de phrase par rapport à toutes les sous-classes de verbes.

7.2. Verbes inaccusatifs

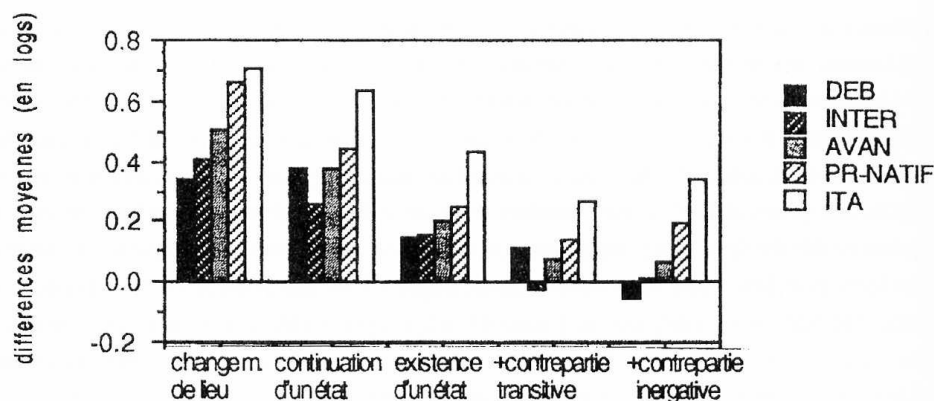
- 54 La figure 6a montre les préférences pour l'auxiliaire ESSERE avec les verbes inaccusatifs présentés dans les phrases de base.

Figure 6.a. Verbes inaccusatifs : préférences moyennes pour l'auxiliaire ESSERE dans les phrases de base (DEB = débutants ; INT = intermédiaire ; AVAN = avancé ; PR-NATIF = presque natif ; ITA = italien)



- 55 L'examen de cette figure donne l'impression - comme on l'avait déjà observé à propos de la figure 5a - que le choix de l'auxiliaire n'est pas perçu de la même manière avec tous les verbes inaccusatifs : les verbes de changement de lieu obtiennent des préférences significativement plus marquées pour ESSERE à tous les niveaux de connaissance de la langue. L'analyse de variance donne en fait un effet significatif au facteur « type sémantique », $F(4, 620) = 73.13$, $p < .0001$, sans interaction avec le niveau de connaissance. La grandeur des préférences est en général fonction de la proximité des verbes au centre de la hiérarchie inaccusative. On peut constater, pourtant, que la perception de la hiérarchie dans sa totalité ne devient claire qu'au niveau avancé : aux niveaux moins élevés de compétence, les apprenants ne donnent de jugements déterminés que sur les verbes de changement de lieu, qui sont évidemment les plus saillants et donc acquis les premiers²⁵. Cette tendance de développement est confirmée par le nombre de différences significatives entre types sémantiques de verbe révélées par les tests Tukey - nombre qui croît en fonction du niveau de compétence. Comme nous l'avons déjà constaté à propos des verbes inergatifs, les intuitions des apprenants se rapprochent graduellement de celles exprimées par les locuteurs natifs, sans pourtant parvenir à coïncider avec elles : l'acquisition de l'italien comporte une sensibilité croissante aux distinctions sémantiques pertinentes par rapport à l'inaccusativité.
- 56 La figure 6b représente les jugements d'acceptabilité obtenus pour les verbes inaccusatifs dans les phrases avec le NE-quantitatif.

Figure 6.b. Verbes inaccusatifs : préférences moyennes pour l'auxiliaire ESSERE dans les phrases avec le NE-quantitatif (DEB = débutants ; INT = intermédiaire ; AVAN = avancé ; PR-NATIF = presque natif ; ITA = italien)



- 57 Cette figure nous permet de constater que le tableau des jugements sur le NE-quantitatif est très semblable, même s'il est plus irrégulier, à celui que nous venons d'illustrer pour le choix d'auxiliaire. La présence d'un effet significatif concernant l'interaction entre les facteurs « type de phrase » et « niveau de connaissance », $F(4, 155) = 3.77$, $p < .006$, est très probablement due au fait que les préférences d'auxiliaire dans les phrases avec le NE-quantitatif sont plus marquées que dans celles de base. Cette ressemblance confirme le lien étroit entre les deux propriétés syntaxiques des verbes inaccusatifs, lien qui est confirmé aussi par l'absence de différences significatives entre les jugements donnés sur les deux types de phrase dans les tests *a posteriori*. Dans les deux cas, l'ampleur des différences entre les auxiliaires, qui indique la force des préférences pour l'auxiliaire canonique ESSERE, est proportionnelle à la centralité des verbes le long de la hiérarchie inaccusative : les préférences sont significativement plus marquées pour les verbes de changement de lieu que pour les autres. L'exception est représentée par les deux sous-classes les plus périphériques - les verbes appariés avec des contreparties transitives et inergatives - qui apparaissent dans un ordre de préférence inverse par rapport à celui obtenu pour les phrases de base : de ce fait, l'analyse de variance donne un effet significatif pour l'interaction entre les facteurs « type sémantique » et « type de phrase », $F(4, 620) = 3.79$, $p < .005$. Cependant, les tests Tukey ne montrent aucune différence significative entre les deux types de verbes. Il est intéressant de noter qu'aux niveaux les plus bas, les différences entre auxiliaires pour les verbes appariés sont proche du zéro, ou bien de signe négatif, ce qui indique soit l'incapacité à différencier entre les deux auxiliaires, soit une préférence, même marginale, pour l'auxiliaire AVERE. Ce résultat suggère que ces verbes sont marqués par rapport aux caractéristiques centrales de l'inaccusativité, comme on l'avait prédit.
- 58 En général, les sujets natifs donnent des jugements plus déterminés que les apprenants, comme on peut le constater en observant les grandeurs relatives des préférences par rapport à toutes les sous-classes verbales. Le développement de la connaissance grammaticale dans l'interlangue des apprenants comporte une conscience de plus en plus nette du lien entre l'auxiliaire ESSERE, le NE-quantitatif, et l'inaccusativité.

8. Conclusions

- 59 Cette étude nous a permis d'explorer l'acquisition par les apprenants de langue maternelle anglaise de deux propriétés syntaxiques de l'inaccusatif - le choix de l'auxiliaire et la cliticisation du NE-quantitatif - en italien L2. Notre point de départ était l'hypothèse que les manifestations syntaxiques de l'inaccusativité peuvent varier de langue à langue parce que les langues choisissent des composants sémantiques différents - parmi ceux qui caractérisent les événements décrits par les verbes - dans l'appariement aux positions d'argument interne ou d'argument externe en structure argumentale : autrement dit, les langues varient par rapport aux règles de correspondance entre structure conceptuelle et structure argumentale. Nous avons supposé, au niveau de la structure conceptuelle, l'existence de hiérarchies verbales, définies sémantiquement, qui partagent les verbes intransitifs en verbes centraux et verbes périphériques à l'égard de l'appariement aux positions d'argument externe ou interne en structure argumentale : les verbes centraux sont les plus cohérents et les moins variables dans leur comportement syntaxique, alors que la variabilité augmente au fur et à mesure qu'un verbe s'éloigne du centre. Nous avons prédit que l'acquisition de la syntaxe verbale de l'inaccusativité en italien L2 serait influencée par ces hiérarchies, au sens où les propriétés syntaxiques seraient acquises d'abord, et avec moins de variabilité, pour les verbes centraux que pour les verbes périphériques.
- 60 A l'aide de tests d'acceptabilité, nous avons pu démontrer que le choix de l'auxiliaire ESSERE et la cliticisation du NE-quantitatif en italien sont intériorisés d'une façon graduelle, qui correspond à la hiérarchie inaccusative que nous avons postulée : les jugements fournis par les apprenants sont plus déterminés (comme le montrent les préférences plus marquées pour ESSERE que pour AVERE) d'abord relativement aux verbes de changement de lieu, et ensuite relativement aux verbes moins centraux. De même, l'acquisition de l'auxiliaire AVERE et de l'impossibilité du NE-quantitatif avec les verbes inergatifs s'est révélée sensible aux sous-classes verbales le long de la hiérarchie inergative, comme le montrent les préférences plus nettes pour AVERE que pour ESSERE avec les verbes d'activité qui ne dénotent pas le mouvement.
- 61 Ces résultats indiquent que le choix de l'auxiliaire et le NE-quantitatif ne sont pas des propriétés qualitativement différentes. Il serait difficile de soutenir que le NE-quantitatif est un phénomène fondamentalement lié à la configuration et aux relations des arguments en structure argumentale et syntaxique, et insensible aux composants qui caractérisent la structure conceptuelle : les deux propriétés suivent des parcours de développement similaires et également influencés par la configuration de la structure conceptuelle.
- 62 Globalement, cette étude souligne l'importance de la connaissance lexicale, et en particulier de son rôle de « déclencheur » de la connaissance syntaxique dans l'acquisition. D'autres études expérimentales seront sans doute nécessaires pour répondre aux nombreuses questions soulevées par notre travail, telles que la validité translinguistique des hiérarchies postulées, et l'universalité des chemins de développement dans l'acquisition de l'inaccusativité par des apprenants de langues maternelles différentes.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKER, M. (1983). « Objects, themes, and lexical rules in Italian », in L. Levin, M. Rappaport & A. Zaenen (eds.). *Papers in Lexical-Functional Grammar*, Bloomington : Indiana University Club.
- BARD, E.G., D. ROBERTSON & A. SORACE (1994). « Magnitude estimation of linguistic acceptability ». Research paper HCRC/RP-52, Human Communication Research Centre, Université d'Edimbourg.
- BENZING, J. (1931). « Zur Geschichte von *ser* als Hilfszeitwort bei den Intransitiven Verben im Spanischen », *Zeitschrift für romanische Philologie* 51 : 385-460.
- BERRUTO, G. (1987). *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*. Firenze : La Scuola.
- BURZIO, L. (1986). *Italian Syntax : a Government-Binding Approach*. Dordrecht : Foris.
- CENTINEO, G. (1986). « A lexical theory of auxiliary selection in Italian », *Davis Working Papers in Linguistics*, 1 : 1-35.
- COCCHI, G. (1993). *Sintassi della selezione dell'ausiliare*. Thèse de doctorat, Université de Florence.
- FILLMORE, C.J. (1968). « A case for case », in E. Bach & R.J. Harms (eds.). *Universals in Linguistic Theory*. New York, Holt, Rinehart, and Winston : 1-90.
- GOUGENHEIM, G. (1951). *Grammaire de la langue française du seizième siècle*. Lyon : Editions I.A.C.
- GREWENDORF, G. (1989). *Ergativity in German*. Dordrecht : Foris.
- GRIMSHAW, J. (1991). *Argument Structure*. Cambridge Ma : MIT Press.
- GROPEN, J., S. PINKER, M. HOLLANDER, & R. GOLDBERG (1992). « Affectedness and direct objects : the role of lexical semantics in the acquisition of verb argument structure », in B. Levin & S. Pinker (eds.).
- GRUBER, J. (1965). *Studies in Lexical Relations*. Thèse de doctorat, MIT.
- GUERNSEL, M., K. HALE, M. LAUGHREN, B. LEVIN & J. WHITE EAGLE (1985). « A cross-linguistic study of transitivity alternations », in W.H. Eilfort, P.D. Kroeber & K.L. Peterson (eds.). *Papers from the parasession on causatives and agentivity*. Chicago, Chicago Linguistic Society : 48-63.
- HAEGEMAN, L. (1991). *Introduction to Government & Binding Theory*. Oxford : Blackwell.
- HALE, K. & S.J. KEYSER (1986). « Some transitivity alternations in English ». *Lexical Project Working Paper*, 7, Centre for Cognitive Science, MIT.
- HOEKSTRA, T. (1984). *Transitivity : Grammatical Relations in Government-Binding Theory*. Dordrecht : Foris.
- HOEKSTRA, T. & R. MULDER (1990). « Unergatives as copular verbs ; locational and existential predication ». *The Linguistic Review*, 7 : 1-79.
- JACKENDOFF, R. (1972). *Semantic Representations in generative Grammar*. Cambridge Ma : MIT Press.
- JACKENDOFF, R. (1983). *Semantics and Cognition*. Cambridge Ma : MIT Press.
- JACKENDOFF, R. (1990). *Semantic Structures*. Cambridge Ma : MIT Press.

- JAACQMAIN, M & E. MEERTS (1986). « Problemi di ausiliare », *Studi di grammatica italiana*, 2 : 215-244.
- KAYNE, R. (1993). « Toward a modular theory of auxiliary selection », *Studia Linguistica*, 47 : 3-31.
- LABELLE, M. (1990). « Unaccusatives and pseudo-unaccusatives in French », *NELS*, 20 : 303-317.
- LEGENDRE, G. (1989). « Unaccusativity in French », *Lingua*, 79 : 95-164.
- LEGENDRE, G., MIYATA, Y. & SMOLENSKY, P. (1991). « Unifying syntactic and semantic approaches to unaccusativity : a connectionist approach », *Proceedings of the 14th Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*. Berkeley : Berkeley Linguistic Society.
- LEVIN, B. & S. PINKER (eds.) (1992). *Lexical & Conceptual Semantics*. Cambridge Ma : Blackwell.
- LEVIN, B. & M. RAPPAPORT HOVAV (1992). « The lexical semantics of verbs of motion : the perspective from unaccusativity », in I.M. Roca (ed.), *Thematic Structure : Its Role in Grammar*. Dordrecht : Foris.
- LEVIN, B. & M. RAPPAPORT HOVAV (1994). « A preliminary analysis of causative verbs in English », *Lingua* 92 : 35-77.
- LODGE, M. (1981). *Magnitude Scaling. Quantitative Measurement of Opinions*. Sage University paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences no. 07-025, Beverly Hills & London : Sage Publications
- MARANTZ, A.P. (1984). *On the Nature of Grammatical Relations*. Cambridge Ma : MIT Press.
- PERLMUTTER, D. (1978). « Impersonal passives and the Unaccusative Hypothesis », *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*. Berkeley : University of California.
- PERLMUTTER, D. (1989). « Multiattachment and the unaccusative hypothesis : the perfect auxiliary in Italian », *Probus*, 1 : 63-119.
- PERLMUTTER, D. & P. POSTAL (1984). « The 1-Advancement Exclusiveness Law », in D. Perlmutter (ed.), *Studies in Relational Grammar 2*, Chicago : Chicago University Press.
- RANDALL, J., A. VAN HOUT, J. WEISSENBORN & H. BAAYEN (1994). « Approaching linking », communication à la « BU Conference on Language Development », Boston Ma.
- RAPPAPORT, M. & B. LEVIN (1988). « What to do with theta-roles », in W. Wilkins (ed.). *Syntax and Semantics. Thematic Relations*. New York : Academic Press.
- ROHLFS, G. (1969). *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*. Torino : Einaudi.
- SACCON, G. (1991). « VP-internal arguments and locative subjects », *Proceeding of NELS 22*. Amherst : University of Massachusetts.
- SANKOFF, G. & P. THIBAUT (1977). « L'alternance entre les auxiliaires avoir et être en français parlé à Montréal » *Langue Francaise*, 34 : 81-108.
- SCHROTEN, J. (1986). « Ergativity, raising and restructuring in the syntax of Spanish aspectual verbs », *Linguisticae Investigationes*, X : 439-465.
- SEIBERT, A.J. (1993). « Intransitive constructions in German and the Ergative Hypothesis », *Working Papers in Linguistics 14* : Université de Trondheim.
- SORACE, A. (1993a). « Incomplete vs. divergent representations of unaccusativity in non-native grammars of Italian », *Second Language Research*, 9 : 22-47.

- SORACE, A. (1993b). « Unaccusativity and auxiliary choice in non-native grammars of Italian and French : asymmetries and predictable indeterminacy », *Journal of French Language Studies*, 3 : 71-93.
- SORACE, A. (sous presse). « The use of acceptability judgments in second language acquisition research », in T. Bathia & W. Ritchie (eds.), *Handbook of Language Acquisition*. New York : Academic Press.
- SORACE, A. (à paraître). « Acquiring linking rules and argument structures in a second language : the unaccusative / unergative distinction », in L. Eubank, M. Sharwood Smith & L. Selinker (eds.), *The Current State of Interlanguage*. Amsterdam : John Benjamins.
- SORACE, A. (à paraître). « Lexical hierarchies in the domain of unaccusativity ».
- TORREGO, E. (1989). « Unergative-unaccusative alternations in Spanish », *MIT Working Papers*, 10 : 253-269.
- TUTTLE, E. (1986). « The spread of *esse* as universal auxiliary in central Italo-Romance », *Medioevo Romano*, XI.
- VAN HOUT, A., J. RANDALL & J. WEISSENBORN (1993). « Acquiring the unergative-unaccusative distinction », in M. Verrips & F. Wijnen (eds.), *The Acquisition of Dutch*. Publikatie n. 60, Universiteit van Amsterdam.
- VAN VALIN, R.D. (1990). « Semantic parameters of split intransitivity », *Language*, 66 : 221-260.
- VINCENT, N. (1982). « The development of the auxiliaries *habere* et *esse* in Romance », in N. Vincent & M. Harris (eds.), *Studies in the Romance Verb*. London : Croom Helm.
- ZAENEN, A. (1988). « Unaccusativity in Dutch : an integrated approach ». Université de Stanford.
- ZUBIZARRETA, M-L. (1987). *Levels of Representations in the Lexicon and in the Syntax*. Dordrecht : Foris.

NOTES

1. Les deux principales versions de l'hypothèse de l'inaccusativité ont été formulées respectivement dans le cadre de la Grammaire Relationnelle (Perlmutter, 1978 ; Perlmutter et Postal, 1984) et de la théorie du Gouvernement et Liage (Burzio, 1986). Nous n'entrons pas dans les détails de ces théories. Il nous suffira de noter que l'une et l'autre assument un double niveau de représentation syntaxique - de base et sous-jacent - et que la différence structurelle entre verbes inergatifs et inaccusatifs est définie au niveau sous-jacent.
2. Dans cet article nous appellerons *verbes appariés*, ou *dyadiques*, les verbes inaccusatifs qui ont des contreparties lexicalisées, et *verbes non-appariés*, ou *monadiques*, ceux qui n'ont pas de telle contrepartie.
3. C'est la position adoptée par Rappaport et Levin (1989, 1992) qui, malgré leur défense d'une approche lexico-sémantique à la syntaxe verbale, soutiennent que certaines généralisations ne peuvent être établies qu'au niveau syntaxique. Cf. aussi Grimshaw (1990 : 42) qui affirme à propos du NE-quantitatif : « It seems considerably more likely that the system of government of related syntactic notions lie behind the phenomenon, as is usually assumed. Such an explanation implies that the argument of an unaccusative verb must be governed and hence must be an object, not a subject. »
4. Les divergences entre l'italien et le français posent des problèmes aux théories de l'inaccusativité à base exclusivement syntaxique, qui sont forcées à les attribuer à des « facteurs

lexicaux » (voir Burzio, 1986 : 146) en apparence complètement idiosyncrasiques.

** Divers problèmes, de cohérence des classifications, de grammaticalité des exemples initiaux ou de différence d'acceptabilité selon que l'on utilise un quantificateur comme *beaucoup* ou, comme ici, de simples détachements à droite, etc., ont amené la rédaction à modifier ces exemples tout en conservant l'organisation et la direction de la démonstration. [NDLR]

5. La construction avec THERE semble être limitée aux verbes monadiques de changement d'état. Les verbes inaccusatifs appariés avec une contrepartie transitive donnent des résultats beaucoup moins acceptables dans cette construction. Un autre test syntaxique (cité par Rappaport, 1988 ; Levin et Rappaport Hovav, 1994) est la construction 'X's way', qui n'est permise que par les verbes inergatifs (*He worked his way to the top*, mais **He arrived his way to the office*).

L'absence de manifestations syntaxiques explicites et cohérentes de l'inaccusativité en anglais suggère que la distinction entre classes verbales doit être cohérente du point de vue sémantique : il serait difficile autrement d'en expliquer l'acquisition chez les enfants de langue maternelle anglaise. Comme le dit Baker (1983 : 35), « ...In languages which have relatively few reflexes of the unaccusative / unergative distinction, semantics alone will determine their structure. Therefore the two classes of verbs should be more easily characterizable semantically in such languages ».

6. Perlmutter semble avoir changé d'avis à cet égard, comme le montre un article plus récent où il renonce à toute caractérisation de l'inaccusativité en termes sémantiques universels en faveur d'une analyse strictement syntaxique à l'intérieur des langues individuelles (Perlmutter, 1989).

7. Les verbes de mouvement représentent un exemple bien connu de disparité entre syntaxe et sémantique de l'inaccusativité. Bien qu'ils forment une classe sémantiquement cohérente, ces verbes n'exhibent pas le même comportement syntaxique. Comme le suggèrent Levin et Rappaport Hovav (1992), une solution consiste à analyser les composantes sémantiques lexicalisées dans les verbes eux-mêmes, plutôt que des rôles thématiques associés avec leur argument.

8. Selon la théorie du Gouvernement et Liage, la réalisation syntaxique des arguments dépend de l'assignation des rôles thématiques par le verbe. Le verbe assigne le rôle d'agent indirectement et le rôle de thème directement. Etant donné que l'assignation des rôles thématiques a lieu sous gouvernement, l'argument auquel le verbe assigne un rôle directement doit être à l'intérieur de la projection maximale du verbe (argument interne), alors que l'argument qui reçoit un rôle indirectement est à l'extérieur de cette projection (argument externe).

Dans la plupart des systèmes de notation conventionnels, l'argument externe est désigné par la variable *x* et l'argument interne par la variable *y*. Nous adoptons également ces conventions dans cet article.

9. Les premières théories de la structure argumentale (cf. par exemple Fillmore, 1968 ; Jackendoff, 1972, mais aussi Baker, 1983) présupposaient une correspondance ordonnée et symétrique entre une hiérarchie de rôles thématiques (agent, thème/patient, destination) et une hiérarchie syntaxique de relations grammaticales (sujet, objet direct, objet indirect), telle que la relation thématique la plus haute dans la hiérarchie thématique était appariée avec la relation grammaticale la plus haute dans la hiérarchie syntaxique. Un des problèmes soulevés par cette théorie est qu'elle ne peut pas expliquer les différences sémantiques entre les deux formes identiques des verbes qui ont les mêmes rôles thématiques mais des règles de correspondance différentes (par exemple *I loaded the truck with bricks* et *I loaded bricks into the truck*). Voir Levin and Pinker, 1992 sur ce point.

10. Cf. aussi Jackendoff (1990 : 285-286) qui soutient que les règles de correspondance sont un composant autonome de la connaissance linguistique au niveau cognitif, au même titre que la syntaxe et la sémantique, avec leur propriétés et leur typologie qui sont largement indépendantes des structures conceptuelles et syntaxiques qu'elles lient.

11. Il est important de souligner qu'une analyse sémantique détaillée au niveau de structure conceptuelle n'est pas contradictoire avec une analyse syntaxique portant sur la correspondance entre structure argumentale et structure syntaxique. La réalisation syntaxique de l'inaccusativité est gouvernée par l'interaction des principes de la grammaire universelle qui caractérisent la syntaxe de chaque langue. Bien que nous ne considérons pas les détails de la syntaxe de l'inaccusativité dans cet article, nous remarquons que l'analyse syntaxique du choix de l'auxiliaire proposée par Burzio (1986) a été développée récemment par Kayne (1993 ; cf. aussi Cocchi, 1994). Malgré de nombreuses différences au niveau des détails techniques (l'idée d'une « règle » pour la sélection de l'auxiliaire est éliminée ; les deux auxiliaires sont fondamentalement les mêmes, à l'exception de l'incorporation d'une préposition abstraite dans l'auxiliaire ETRE, qui donne lieu à l'auxiliaire AVOIR), ces analyses récentes se basent sur le même généralisation que les précédentes, à savoir que l'argument des verbes inaccusatifs se trouve en position d'objet thématique et l'argument des verbes inergatifs se trouve en position de sujet thématique.

12. Cette approche implique que si une langue a des manifestations syntaxiques de l'inaccusativité, il est plus probable que celles-ci soient exhibées (et préservées diachroniquement) plutôt par les verbes centraux que par les verbes périphériques.

L'existence de gradients d'acceptabilité parmi les verbes inaccusatifs et inergatifs à l'égard des tests syntaxiques a été souligné par plusieurs chercheurs (Rappaport, 1988 ; Levin and Rappaport Hovav, 1994 ; cf. aussi Legendre, Miyata and Smolensky, 1991, qui traitent la question du point de vue de la théorie de l'optimalité).

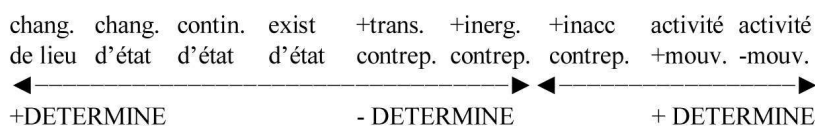
13. Le statut des verbes appariés ne semble pas tout à fait cohérent avec les dimensions sémantiques qu'on a identifiées à la base de la hiérarchie inaccusative (voir note 14) : comme le souligne un lecteur anonyme, cela requiert quelques éclaircissements.

En ce qui concerne les verbes de changement d'état avec une contrepartie transitive (tels que *casser*), Levin et Rappaport Hovav (1994) soutiennent que ces verbes sont basiquement dyadiques (par opposition aux verbes monadiques de changement d'état, comme *vieillir*) et considèrent la forme transitive comme fondamentale, alors que la forme intransitive est dérivée par un processus de « détransitivisation » (mais voir Zubizarreta, 1987, pour une opinion contraire à cet égard). Haegeman (1994) traite ces verbes comme des intransitifs qui projettent leur argument (un thème) sur la position de sujet en structure sous-jacente. Selon Zubizarreta (1987), la représentation lexicale de ces verbes en français requiert des règles de correspondance marquées, ce qui les rend syntaxiquement inergatifs (voir aussi Labelle, 1990).

D'autre part, les verbes de mouvement (comme *courir*) qui entrent dans l'alternance inergatif / inaccusatif sont fondamentalement atéliques (par opposition aux verbes essentiellement téliques, comme *arriver*) : ils deviennent téliques par l'adjonction d'une expression locative ou directionnelle (voir la section 4).

14. Le verbe *exister* fournit un exemple d'incohérence : il sélectionne l'auxiliaire AVOIR mais il admet le EN-quantitatif. Comme on l'a souligné dans la note 13 ci-dessus, les verbes appariés eux aussi sont souvent irréguliers dans leur comportement syntaxique.

15. Dans une version précédente de cet article nous avons représenté les deux hiérarchies en italien au moyen du continuum suivant :



Un lecteur anonyme a souligné avec justesse que cette représentation n'est pas satisfaisante puisqu'elle traite de la même manière des notions sémantiques, telles que la dynamicité et la

télicité, et des notions de nature différente, comme la possibilité d'apparaître dans des alternances. Comme on l'a déjà remarqué dans la note 13, les verbes appariés sont marqués par rapport aux verbes monadiques à bien des égards : cela ne peut être représenté qu'au moyen d'un espace à plusieurs dimensions. Cependant, le continuum ci-dessus incorpore l'idée qu'il n'y a pas de démarcation absolue entre les verbes inergatifs et les verbes inaccusatifs au niveau de structure conceptuelle : il faudrait donc réserver ces termes aux entités syntaxiques qui résultent de l'appariement entre variables en structure argumentale et positions en structure syntaxique.

16. Les verbes de changement de lieu sont les seuls à exhiber toutes les propriétés typiques des verbes inaccusatifs en français européen. L'existence de contre-exemples isolés (comme *rester*), ou bien de verbes de changement d'état syntaxiquement incohérents (comme *disparaître*) n'invalident pas cette généralisation.

17. L'étude par van Hout, Randall et Weissenborn (1993) présente une analyse tout à fait semblable à la nôtre de la différence entre le néerlandais et l'allemand par rapport à l'inaccusativité. Ils suggèrent que le facteur pertinent pour les règles de correspondance en néerlandais est la *télicité* de l'action dénotée par le verbe, tandis qu'en allemand, le facteur pertinent est la *transition*. Bien que leur analyse soit limitée aux verbes de mouvement, elle nous semble présupposer que la règle de correspondance de l'allemand est plus générale que celle du néerlandais.

18. La différence de portée entre les règles de correspondance de l'italien et du français peut expliquer l'asymétrie - décrite par Sorace (1993b ; à paraître) - entre les apprenants français de l'italien L2 et les apprenants italiens du français L2 à l'égard du choix d'auxiliaire avec les verbes inaccusatifs. Cette étude montre que les français acquièrent facilement la distribution des auxiliaires en italien, alors que les italiens ont beaucoup de difficultés avec le système des auxiliaires en français, et en particulier avec les verbes les plus centraux sur la hiérarchie inaccusative. On peut supposer que les français perçoivent dans l'input italien de nombreuses indications que la règle de correspondance pertinente pour l'inaccusativité est plus générale que celle du français, tandis que les italiens ne trouvent pas d'indications saillantes dans l'input français qui puissent les amener à réduire la portée de leur règle de correspondance. Une explication alternative est que les italiens doivent modifier l'appariement, et donc le statut syntaxique, des verbes près du centre de la hiérarchie.

19. Gropen, Pinker, Hollander et Goldberg (1992) présupposent eux aussi que certaines fautes syntaxiques dans l'acquisition des verbes dans la langue maternelle dépendent de l'apprentissage manqué, ou imparfait, des composants sémantiques sous-jacents. Ils indiquent spécifiquement que les enfants semblent avoir plus de difficulté dans l'acquisition des verbes dénotant un changement d'état que de ceux dénotant un changement de lieu.

20. Comme le montre le projet d'expérience dans la Fig. 4, nous n'avons pas testé les verbes de changement d'état, à cause d'une erreur dans la préparation des matériaux qui nous a forcé à éliminer les phrases contenant ces verbes

21. Le test d'estimation des grandeurs a été développé dans le domaine de la psychophysique pour l'évaluation directe de la perception subjective de dimensions physiques telles que la brillance, le poids, la longueur, etc. Etant donné qu'il exige des sujets des jugements proportionnels à l'intensité perçue du stimulus, ce test permet de mesurer les jugements sur une échelle en intervalles, et donc d'analyser la variance directement par l'application des statistiques paramétriques. En dehors de la psychophysique, le test d'estimation des grandeurs a été adapté à plusieurs domaines socio-psychologiques, tels que l'évaluation du prestige des professions, de la gravité des crimes, etc., où il n'y a pas de mesure métrique objective des stimuli qui puisse être comparée avec les jugements subjectifs. En ce qui concerne les jugements d'acceptabilité linguistique, ce test a été appliqué par Sorace (1993a, à paraître). Dans les recherches qui comportent l'observation de hiérarchies d'acceptabilité, comme l'expérience

rapportée dans cet article, le test permet de mesurer les distances entre items dans une hiérarchie, et donc d'établir les différences d'acceptabilité entre deux items, ou groupes d'items. Pour une discussion approfondie des problèmes conceptuels et méthodologiques sous-jacents aux applications linguistiques de ce test, voir Bard, Robertson et Sorace, 1994 ; Sorace, sous presse.

22. Les données obtenues par les tests d'estimation des grandeurs sont normalement transformées en logarithmes avant d'être soumis aux analyses arithmétiques et statistiques. La mesure de tendance centrale calculée sur les logarithmes est la moyenne géométrique (voir Lodge, 1981 sur ce point).

23. Nous avons aussi conduit des analyses séparées (qui ne sont pas rapportées ici) sur les jugements obtenus par rapport à chaque auxiliaire. En général, ces analyses montrent que les sujets sont capables de discriminer parmi les phrases inacceptables, mais ils ne font pas de différence parmi les phrases acceptables : les phrases qui contiennent l'auxiliaire canonique sont donc perçues comme ayant le même degré d'acceptabilité, sans aucune autre différenciation statistiquement significative.

24. Par manque d'espace nous ne rapportons pas tous les résultats détaillés des analyses statistiques. Nous nous limitons à commenter les analyses de variance par sujets, et les différences significatives relevées par les tests Tukey, où elles sont pertinentes. Une analyse complète des résultats est incluse dans Sorace (à paraître).

25. Un lecteur anonyme se demande pourquoi ce sont exclusivement les apprenants au niveau avancé qui expriment des intuitions similaires à celles des italiens natifs et démontrent une connaissance des divers degrés d'acceptabilité liés au type de verbe inergatif ou inaccusatif. La raison est simplement que l'apprentissage des langues n'est pas instantané : la connaissance grammaticale se développe selon un processus graduel, dont le point de départ sont les verbes les plus centraux et le point d'arrivée est une différenciation parmi les verbes plus périphériques.

RÉSUMÉS

Cette étude traite de l'acquisition, en italien L2 par des apprenants de langue maternelle anglaise, de deux propriétés grammaticales qui distinguent les verbes inaccusatifs des verbes intransitifs en italien : le choix des auxiliaires ESSERE (être) et AVERE (avoir) dans les temps composés, et la distribution syntaxique du NE-quantitatif. Les données présentées montrent que ces deux propriétés sont acquises d'une façon graduelle et selon des parcours de développement qui se révèlent sensibles à des hiérarchies verbales, définies en termes sémantiques, à l'intérieur des classes des verbes inaccusatifs et inergatifs. Les résultats sont expliqués en postulant que l'acquisition de la syntaxe de l'inaccusativité dépend crucialement de l'intériorisation des règles de correspondance entre la structure conceptuelle des verbes intransitifs et leur structure argumentale. Ceci démontre le lien étroit entre connaissance lexicale et connaissance syntaxique dans l'acquisition d'une langue.

This study deals with the acquisition of unaccusativity in Italian L2 by English-speaking learners, and focuses on two of the most important grammatical properties that distinguish unergative and unaccusative verbs : the choice of auxiliary ESSERE (be) and AVERE (have) in compound tenses, and the distribution of NE-cliticization. The data presented indicate that both properties are acquired gradually and according to developmental paths which are sensitive to lexico-semantic hierarchies that subdivide the classes of unergative and unaccusative verbs. It is argued

that the acquisition of the syntax of unaccusativity crucially depends on the internalization of the linking rules that relate the conceptual structure underlying intransitive verbs and their argument structure: lexical knowledge and syntactic knowledge are therefore intimately connected in language acquisition.

AUTEUR

ANTONELLA SORACE

Université d'Edimbourg